



Syndicat *100% Surveillants*
Pénitentiaire des
Surveillants

**Centre de Détention de
CHATEAUDUN**



Déclaration liminaire : Groupe de travail du 07 septembre 2021

Les organisations syndicales représentatives locales et la Direction de l'établissement, sont réunies ce jour dans ce groupe de travail, afin d'échanger et de débattre sur l'extension du « service 12 heures ».

Le SPS se réjouit toujours d'un dialogue social nourrit, dès lors qu'il profite à tous les agents du Centre de Détention de Châteaudun.

En l'occurrence si ce groupe de travail concerne le « service 12 heures », son résultat ne devra pas avoir un impact négatif sur les agents du « service 3/2 », bien au contraire.

C'est la raison pour laquelle, le SPS propose à ce groupe de travail, de trouver un consensus qui permettra également de satisfaire les agents du "service 3/2".

S'agissant du « service 12 heures » :

Le SPS a déjà fait des propositions qu'il soumettra à nouveau dans ce groupe de travail.

S'agissant du « service 3/2 » :

Le SPS se détermine notamment pour une suppression de la "volante". En effet, cette dernière plutôt contraignante, n'a pour seul objectif que celui de réguler la gestion des heures effectuées par les agents.

Dans un autre registre, celui qui est relatif à la rotation des congés annuels, le SPS propose que les agents du « service 3/2 » puissent bénéficier tous les ans de 15 jours consécutifs, dans la période juillet-août.

Soucieux d'un travail collectif efficace qui permettrait ici de faire "d'une pierre deux coup", le SPS invite tous les interlocuteurs à se prononcer favorablement sur l'idée de se pencher pour un groupe de travail capable de concevoir des services avantageux, à la fois, pour les « 12 heures », et pour les « 3/2 ».

Nous vous remercions de votre écoute.